



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stationnement

Question écrite n° 50965

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions d'attribution du macaron Grand Invalide Civil. Ce macaron est attribué aux personnes ayant une invalidité supérieure ou égale à 80 %. Cependant, certaines personnes reconnues invalides à un taux inférieur éprouvent des difficultés pour se déplacer. Il lui demande donc s'il est envisageable d'attribuer ce macaron à ces personnes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50965

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2000, page 5331